

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 07/08/2026 - 25749 - 2026 B 01678 - 812 276 145 - A2C

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL

LE - 7 AOUT 2026

SOUS LE N° 25749

SARL A2C

29 Avenue LOUISE MICHEL

**91210 DRAVEIL
FRANCE**

Plaquette du 01/01/2025 au 31/12/2025



**EXPERTISE COMPTABLE
ET CONSEILS**

- SOMMAIRE -

A2C

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Comptes annuels

Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6

Annexe comptable

Annexe au bilan et compte de résultat	9
---------------------------------------	---

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

A2C

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	296 307	67 792	228 515	15 469
Autres immobilisations corporelles	110 207	95 766	14 441	34 866
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées à participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 000		3 000	3 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	409 514	163 558	245 956	53 335
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	346 081		346 081	390 684
Autres créances	136 201		136 201	72 733
Charges constatées d'avance	9 249		9 249	3 493
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	267 300		267 300	260 800
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	4 211 405		4 211 405	3 909 861
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	4 970 236		4 970 236	4 637 571
Frais émissions des emprunts (V)				
Primes remboursements emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	5 379 750	163 558	5 216 192	4 690 905
Renvois:				
(1) Dont à moins d'un an :				
(2) Dont à moins d'un an :				

- BILAN PASSIF -

A2C

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 50 000,00)	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 405 250	1 506 050
Report à nouveau	68	93
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	742 620	999 175
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	3 202 938	2 560 318
AUTRES FONDS PROPRES		
Montant des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	397 706	451 186
Dettes fiscales et sociales	111 390	364 149
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	389 860	221 482
Produits constatés d'avance	1 114 297	1 093 770
TOTAL DETTES (III)	2 013 253	2 130 587
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (IV)		
TOTAL PASSIF GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	5 216 192	4 690 905
Renvois :		
(1) Dont à moins d'un an	2 013 253,00	2 130 587,00
(2) Dont emprunts participatifs		

ANNEXE COMPTABLE

A2C

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 5 216 192€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 742 620€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :**ACTIF****Immobilisations :**

- Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables :
- immobilisations non décomposables :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

- Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	121 811	-	274 915	-	100 419	296 307
Installations générales, agencements, aménagements divers	3 900	-	-	-	-	3 900
Matériel de transport	98 362	-	431	-	-	98 792
Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 927	-	1 060	-	1 472	7 515
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	231 999	-	276 406	-	101 891	406 514

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+	+	-	-	Valeur brute fin exercice
		Réévaluations	Acquisitions	Virements	Cessions/rebuts	
Participation évaluées par mise en équivalences	-	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	3 000	-	-	-	-	3 000
Total Immobilisations Financières (III)	3 000	-	-	-	-	3 000
TOTAUX (I+II+III)	234 999	-	276 406	-	101 891	409 514

- Amortissements :

Amortissements	Début exercice	+	-	Fin exercice
		Amortissement	Reprise	
Frais établissement et développement	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Total Amortissement. incorporelles (Total I)	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	106 342	50 768	89 318	67 792
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	2 341	390	-	2 731
Autres immo. corp.- Matériel de transport	70 246	18 684	-	88 930
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	2 735	2 842	1 472	4 105
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total II)	181 665	72 683	90 790	163 558
TOTAUX	181 665	72 683	90 790	163 558

- Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		3 000	-	3 000
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		346 081	346 081	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	84 922	84 922	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	51 279	51 279	-
	Autres impôts et taxes	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		9 249	9 249	-
TOTAUX		494 530	491 530	3 000
Prêts accordés en cours d'exercice		-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Trésorerie	N	N-1
Valeur mobilière de placement (VMP)	267 300	260 800
Banques	4 211 405	3 909 861
TOTAL	4 478 705	4 170 661

Charges Constatées d'Avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ALBINGIA	899,56		
MACIF	1 507,09		

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	10 000	5,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	10 000	5,00

Libellé	Solde ouverture	Affectation résultat	+ Variations	- Variations	Solde clôture
Capital Social	50 000				50 000
Réserve légale	5 000				5 000
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	1 506 050				2 405 250
Report à nouveau	93				68
Résultat de l'exercice	999 175				742 620

La société détient 100 % de ses propres actions.

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	397 706	397 706	-	-
Personnel et comptes rattachés	44 456	44 456	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	38 490	38 490	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A	27 798	27 798	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	647	647	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	380 000	380 000	-	-
Autres dettes	9 860	9 860	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	1 114 297	1 114 297	-	-
TOTAUX	2 013 253	2 013 253	-	-
<i>Dont Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	-			
<i>Dont Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	-			
<i>Dont Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>	380 000			

SAS A2C

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 €
Siège Social : 365, rue des Vœux Saint Georges - 94290 Villeneuve-Le-Roi
SIRET : 812 276 145 024 - APE : 4322A

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE En date du 30 juin 2026

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et faisant ressortir un bénéfice d'un montant de 742 620,01 €, décide de l'affecter de la façon suivante :

A affecter

Résultat de l'année	742 620,01 €
Report à nouveau N-1	68,40 €
TOTAL	742 688,41 €

Affectation

Dividendes	100 000,00 €
Autres réserves	642 000,00 €
Report à nouveau	688,41 €
TOTAL	742 688,41 €

DIVIDENDES VERSES AU TITRE DES TROIS EXERCICES PRECEDENTS

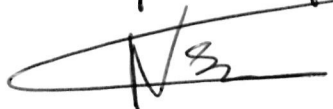
L'Assemblée Générale Ordinaire, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes les trois précédents exercices ont été les suivantes :

<i>Exercice</i>	<i>Nombre actions</i>	<i>Dividendes distribués par action</i>	<i>Avoir fiscal ou Abattement par action</i>
2022	10 000	10 €	4 €
2023	10 000	10 €	4 €
2024	10 000	10 €	4 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Abilio DA COSTA, représentant la SARL AF DA COSTA, Président et Actionnaire

Signature précédée de la mention « certifiée conforme »

Certifié conforme


SAS A2C

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 €
Siège Social : 365, rue des Vœux Saint Georges - 94290 Villeneuve-Le-Roi
SIRET : 812 276 145 024 - APE : 4322A

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE En date du 30 juin 2026
--

L'an deux mille vingt six, le trente juin à 18h00, les Actionnaires de la société A2C, Société par Actions Simplifiée, au capital de 100 000 € divisé en 10 000 actions de 10,00 € chacune, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 812 276 145 024 se sont réunis au siège social, 365, rue des Vœux Saint Georges - 94290 Villeneuve-Le-Roi en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation faite par la Présidence.

Etaient présents :

Monsieur Abilio DA COSTA, représentant la SARL AF DA COSTA

Demeurant : 29, avenue Louise Michel - 91210 - Draveil

Propriétaire de

,ci 5 000 actions

Monsieur Amino CERQUEIRA CARNEIRO, représentant la SARL AFT CARNEIRO

Demeurant : 26, rue Watteau - 9400 - Vitry-Sur-Seine

Propriétaire de

,ci 5 000 actions

Total des actions présentes

10 000 actions

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par Monsieur Abilio DA COSTA, représentant la SARL AF DA COSTA, en sa qualité de Président.

Monsieur le Président constate que la totalité des actions composant le capital social étant présente ou représentée, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer, elle est régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose devant l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Les doubles des avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire adressés aux Actionnaires.
- Le rapport spécial du Président relatif aux opérations visées par l'article L223-19 du code du commerce en date du 30 juin 2026.
- Le compte de résultat, le bilan et l'inventaire au 31 décembre 2025.
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Puis, Monsieur le Président déclare que le texte des résolutions proposées, ainsi que les rapports et les documents comptables ci-dessus visés ont été adressés aux associés avec les lettres de convocation et que l'inventaire a été mis à leur disposition au siège social dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale Ordinaire lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale Ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de Gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice social clos le 31 décembre 2025.
- Approbation des comptes, affectation et répartition des résultats de cet exercice, quitus à la Présidence.
- Approbation des conventions visées à l'article L223-19 du code du commerce.
- Questions diverses.

Puis, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Après divers échanges de vue, personne ne demandant plus la parole Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de Gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Présidence quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et faisant ressortir un bénéfice d'un montant de 742 620,01 €, décide de l'affecter de la façon suivante :

A affecter

Résultat de l'année	742 620,01 €
Report à nouveau N-1	68,40 €
TOTAL	742 688,41 €

Affectation

Dividendes	100 000,00 €
Autres réserves	642 000,00 €
Report à nouveau	688,41 €
TOTAL	742 688,41 €

DIVIDENDES VERSES AU TITRE DES TROIS EXERCICES PRECEDENTS

L'Assemblée Générale Ordinaire, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes les trois précédents exercices ont été les suivantes :

<i>Exercice</i>	<i>Nombre actions</i>	<i>Dividendes distribués par action</i>	<i>Avoir fiscal ou Abattement par action</i>
2022	10 000	10 €	4 €
2023	10 000	10 €	4 €
2024	10 000	10 €	4 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la rémunération de Monsieur Abilio DA COSTA, représentant la SARL AF DA COSTA en sa qualité de Président d'un montant de 194 881,86 € net, en plus de ses remboursements de frais sur présentations de justificatifs et la prise en charge des cotisations sociales obligatoires pour un montant de 88 514 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport spécial, qui stipule une absence de convention réglementée visée à l'article L223-19 du Code de commerce intervenues entre Monsieur Abilio DA COSTA, représentant la SARL AF DA COSTA et notre société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

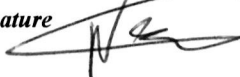
Etant observé que chaque Actionnaire concerné par une convention n'a pas pris part au vote

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à 19h00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture a été signé par les Actionnaires.

Monsieur Abilio DA COSTA, représentant la SARL AF DA COSTA, Président et Actionnaire

Signature



Monsieur Amindo CERQUEIRA CARNEIRO, représentant la SARL AFT CARNEIRO, Actionnaire

Signature



SAS A2C

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 €
Siège Social : 365, rue des Vœux Saint Georges - 94290 Villeneuve-Le-Roi
SIRET : 812 276 145 024 - APE : 4322A

RAPPORT DE GESTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE En date du 30 juin 2026

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la marche des affaires de notre société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les comptes annuels qui vous sont présentés comportent le détail des postes du bilan actif et passif, ainsi que ceux du compte de résultat.

Au regard de chacun des postes figure l'information relative à l'exercice précédent.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et faisant ressortir un bénéfice d'un montant de 742 620,01 €, décide de l'affecter de la façon suivante :

A affecter

Résultat de l'année	742 620,01 €
Report à nouveau N-1	68,40 €
TOTAL	742 688,41 €

Affectation

Dividendes	100 000,00 €
Autres réserves	642 000,00 €
Report à nouveau	688,41 €
TOTAL	742 688,41 €

DIVIDENDES VERSES AU TITRE DES TROIS EXERCICES PRECEDENTS

L'Assemblée Générale Ordinaire, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes les trois précédents exercices ont été les suivantes :

<i>Exercice</i>	<i>Nombre actions</i>	<i>Dividendes distribués par action</i>	<i>Avoir fiscal ou Abattement par action</i>
2022	10 000	10 €	4 €
2023	10 000	10 €	4 €
2024	10 000	10 €	4 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SITUATION DE LA SOCIETE PENDANT L'EXERCICE

A l'issue de cet exercice, notre chiffre d'affaires s'élève à un montant de 3 531 162 €, contre un montant de 4 065 410 € en 2024.
Nos frais généraux sont de 559 019 €, contre 693 123 € en 2024.

Les postes les plus importants étant :

- Le carburant pour 20 154 € contre 19 316 € en 2024 ;
- Les locations immobilières pour 18 000 € contre 18 000 € en 2024 ;
- Les formations diverses pour 18 000 €.

Nos impôts, taxes et versements assimilés sont de 12 205 € contre 11 339 € en 2024.

Notre masse salariale est de 955 015 €, contre 903 184 € en 2024 et nos charges sociales sont de 181 493 €, contre 144 094 € en 2024.

L'impôt sur les sociétés est de 245 677 € contre 331 065 € en 2024.

Les dotations aux amortissements sont de 72 281 € contre 41 144 € en 2024.

Notre résultat est un bénéfice de 742 620 € contre un bénéfice de 999 175 €.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA CLOTURE ET L'ARRETE DU BILAN

Aucun événement important n'est survenu entre la clôture et l'arrêté du bilan.

PERSPECTIVES D'AVENIR

L'activité continue sur le même rythme que l'année passée.

Notre résultat devrait être sensiblement le même à l'issue du prochain exercice.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

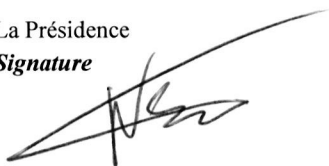
Compte tenu de l'activité sociale, nous n'avons eu aucune activité en matière de recherche et de développement.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous donner tous renseignements complémentaires que vous souhaiteriez.

Nous vous remercions de voter les résolutions soumises à votre approbation et de nous donner quitus de notre gestion au titre de l'exercice écoulé.

La Présidence

Signature

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping initial 'A' followed by a series of connected loops and a final horizontal stroke.

SAS A2C

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 €
Siège Social : 365, rue des Vœux Saint Georges - 94290 Villeneuve-Le-Roi
SIRET : 812 276 145 024 - APE : 4322A

RAPPORT DE GESTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE En date du 30 juin 2026

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la marche des affaires de notre société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les comptes annuels qui vous sont présentés comportent le détail des postes du bilan actif et passif, ainsi que ceux du compte de résultat.

Au regard de chacun des postes figure l'information relative à l'exercice précédent.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et faisant ressortir un bénéfice d'un montant de 742 620,01 €, décide de l'affecter de la façon suivante :

A affecter

Résultat de l'année	742 620,01 €
Report à nouveau N-1	68,40 €
TOTAL	742 688,41 €

Affectation

Dividendes	100 000,00 €
Autres réserves	642 000,00 €
Report à nouveau	688,41 €
TOTAL	742 688,41 €

DIVIDENDES VERSES AU TITRE DES TROIS EXERCICES PRECEDENTS

L'Assemblée Générale Ordinaire, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes les trois précédents exercices ont été les suivantes :

<i>Exercice</i>	<i>Nombre actions</i>	<i>Dividendes distribués par action</i>	<i>Avoir fiscal ou Abattement par action</i>
2022	10 000	10 €	4 €
2023	10 000	10 €	4 €
2024	10 000	10 €	4 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SITUATION DE LA SOCIETE PENDANT L'EXERCICE

A l'issue de cet exercice, notre chiffre d'affaires s'élève à un montant de 3 531 162 €, contre un montant de 4 065 410 € en 2024.
Nos frais généraux sont de 559 019 €, contre 693 123 € en 2024.

Les postes les plus importants étant :

- Le carburant pour 20 154 € contre 19 316 € en 2024 ;
- Les locations immobilières pour 18 000 € contre 18 000 € en 2024 ;
- Les formations diverses pour 18 000 €.

Nos impôts, taxes et versements assimilés sont de 12 205 € contre 11 339 € en 2024.

Notre masse salariale est de 955 015 €, contre 903 184 € en 2024 et nos charges sociales sont de 181 493 €, contre 144 094 € en 2024.

L'impôt sur les sociétés est de 245 677 € contre 331 065 € en 2024.

Les dotations aux amortissements sont de 72 281 € contre 41 144 € en 2024.

Notre résultat est un bénéfice de 742 620 € contre un bénéfice de 999 175 €.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA CLOTURE ET L'ARRETE DU BILAN

Aucun événement important n'est survenu entre la clôture et l'arrêté du bilan.

PERSPECTIVES D'AVENIR

L'activité continue sur le même rythme que l'année passée.

Notre résultat devrait être sensiblement le même à l'issue du prochain exercice.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

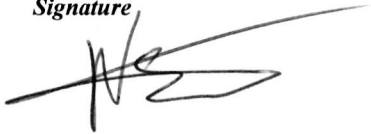
Compte tenu de l'activité sociale, nous n'avons eu aucune activité en matière de recherche et de développement.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous donner tous renseignements complémentaires que vous souhaiteriez.

Nous vous remercions de voter les résolutions soumises à votre approbation et de nous donner quitus de notre gestion au titre de l'exercice écoulé.

La Présidence

Signature

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.